

ENTRÉE-NOUS.



MAI 78

- I.- AFFOUAGES. Les bûcherons sont à l'œuvre et façonnent actuellement les affouages 1978. Chaque affouagiste aura droit cette année à 2 stères de bois.
- :: Les inscriptions se font en
:: Mairie dès à présent, les mardis
:: et vendredis de 18 h à 19 h.

Dernier délai: mardi 30 mai.

Lors de l'inscription, le lieu exact de livraison à Thia-ville devra être indiqué.

- II.- NUMEROS DES MAISONS. Les propriétaires dont les maisons n'ont pas de numéro sont priés de se présenter dès que possible en Mairie aux jours et heures habituels pour y retirer la plaque qu'il leur appartiendra de fixer.

- III.- PERMIS DE CONSTRUIRE. Deux demandes ont été enregistrées:

1. le 21 avril 1978 par Mr. Gilbert OLIOT, habitant Fagnoux, en vue de la construction de deux garages près de sa maison.
2. le 21 avril 1978 par Mme Marguerite BARP, rue de la Côte, pour la construction d'un hangar attenant à sa maison.

- IV.- LE BONHEUR GENEREUX. Le 22 avril 1978, à l'occasion du mariage THUILLIER - GEORGEL, la quête effectuée en Mairie a produit la somme de 301,30 F.

Selon le désir des mariés, cette somme a été partagée par moitié au profit des Anciens de THIAVILLE et de BACCARAT (versement au Bureau d'Aide Sociale de chacune des deux communes).

Nous assurons le jeune couple de tous nos vœux de bonheur et le remercions sincèrement.

- V.- QUETES. .. La quête organisée en faveur de " La faim dans le monde " a produit la somme de 144,80 F.

.. La quête du dimanche 14 mai en faveur du " Bleuet de France " s'élève à la somme de 119 F 00
Merci à tous.

.../...

- VI.- DONS. .. 50 F en faveur des Anciens Combattants de Thiaville,
.. 50 F en faveur des Sapeurs-Pompiers de Thiaville;
.. 50 F en faveur du Foyer Rural de Thiaville,
.. 50 F en faveur de l'Association Familiale de Thiaville -
Lachapelle.

Ces différentes sommes ont été remises par Madame Veuve Joseph KEYSER que le Maire, au nom de ces quatre Associations, remercie vivement.

- VII.- INTERVENTIONS. Le Maire a eu l'occasion d'entretenir Monsieur René HABY, alors ministre de l'Education Nationale, des points suivants lors de son passage à Thiaville le 24 Janvier 1978:

- participation de la commune aux frais de gestion du CES de RAON, frais que nous contestons depuis plusieurs années.
- élargissement du chemin départemental n° 159 de Fagnoux à Raon-l'Etape, élargissement que nous demandons en vain depuis fort longtemps déjà.

Monsieur HABY nous a fait savoir depuis que ces deux affaires étaient actuellement étudiées dans les services compétents.

A Suivre...

- VIII.- COURSE CYCLISTE. Patronnée par le Conseil de l'Europe, le Tour Européen est une course cycliste qui se déroulera dans l'Est de la France. Les équipes seront constituées de 6 coureurs de chaque pays avec les champions du monde en titre.

Précédé d'une caravane publicitaire, le Tour Européen passera à Thiaville le 24 Juin 1978 vers 10 h 40.

Si vous regardez cette course, évitez alors de stationner dans les virages, carrefours ou autres endroits dangereux du village.

Merci.

- IX. RALLYE AUTOMOBILE. Le "24ème Rallye de Lorraine " traversera Thiaville, venant de Ste-Barbe, et se dirigeant vers Raon, le vendredi 19 Mai 1978. Passage de la 1ère voiture prévu à 21 h 40.

Bien que les concurrents soient tenus au respect strict des règles du Code de la Route, je demande à la population d'être particulièrement prudente et vigilante sur l'itinéraire suivi par les voitures pendant toute la durée de l'épreuve (laquelle est autorisée par l'arrêté préfectoral du 26 avril 1978).

- X.- RAGE. L'arrêté préfectoral du 27 avril 1978 concernant la vaccination obligatoire des équidés peut être consulté en Mairie aux jours et horaires habituels.

- XI. DISTINCTION. La médaille de bronze de la Famille Française est décernée à Madame Michèle DIVOUX, rue de l'Eglise à Thiaville. Mère de cinq enfants, elle est, avec son mari, sympathiquement connue de tous.

La remise officielle sera faite prochainement.

Toutes nos félicitations.

- XII.- LA VIE DU VILLAGE.

Décès. Le 23 avril 1978, à l'âge de 33 ans, Madame Colette HILSELBERGER, demeurant lotissement de BELLEVUE, nous quittait.

A son mari, à son fils et à toute la famille, nous présentons nos condoléances émues et l'assurance de toute notre profonde sympathie.